

Appel à candidatures :

Année de campagne :	2016
N° appel à candidatures :	11-2016-19
Publication :	Publication prévue le : 13/04/2016
Etablissement :	UNIVERSITE DE NANTES
Lieu d'exercice des fonctions :	
Section1 :	19 - Sociologie, démographie
Composante/UFR :	UFR de sociologie
Laboratoire 1 :	EA3260(200014558D)-Centre Nantais de Sociologie
Date d'ouverture des candidatures :	13/04/2016
Date de clôture des candidatures :	03/05/2016
Date de dernière mise à jour :	12/04/2016

Contacts et adresses correspondance :

Contact pédagogique et scientifique :	Nom et prénom : GUIENNE Véronique Mel : veronique.guienne@univ-nantes.fr Téléphone : 02.53.48.77.52
Contact administratif:	LEBEUGLE EMILIE
N° de téléphone:	02 40 99 83 62
N° de fax:	-
E-mail:	drh.concours@univ-nantes.fr
Pièces jointes par courrier électronique :	<i>drh.concours@univ-nantes.fr</i>

Spécifications générales de cet appel à candidatures :

Profil appel à candidatures :	Sociologie générale
Job profile :	-
Champs de recherche EURAXESS :	Other -

Spécifications détaillées de cet appel à candidatures :**Informations complémentaire**

3 postes ATER en section 19

Profil attendu :

Doctorants en cours de soutenance

Le contenu des cours dépend des enseignants-chercheurs finalement présents à la rentrée universitaire qui ne seront connus qu'à début juillet 2016. Toutefois, en raison des vacances déjà enregistrées et des besoins réguliers pour satisfaire les cours, les ATER devront dispenser des enseignements notamment, de sociologie des religions, démographie, sociologie des conditions de travail, sociologie rurale, sociologie quantitative...

Transmission du dossier de candidature

Chaque candidat doit constituer **un dossier par emploi** (un fichier PDF pour chaque emploi postulé)

Le dossier de candidature devra être envoyé **par courriel uniquement**, sur **un seul fichier PDF**. Tout message comportant plusieurs pièces jointes sera systématiquement refusé.

Toute pièce manquante devra être intégrée au dossier PDF afin de le compléter.

Aucun complément de dossier ne sera accepté après la clôture des inscriptions, **le 03 mai 2016, à minuit**. Les dossiers incomplets après le 03 mai, minuit, seront considérés comme irrecevables.

Il est fortement conseillé de ne pas attendre les derniers jours pour transmettre votre dossier pour que, en cas de dossier incomplet, les pièces manquantes puissent être réclamées et transmises avant le 03 mai 2016 à minuit.